

REUNION DU MARDI 31 MARS 2009

L'AN DEUX MIL NEUF , LE TRENTE ET UN MARS A DIX-HUIT HEURES

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GREFFIN, Maire de SALLENELLES.

Étaient présents : Mesdames DUPUIS Thérèse - MARTINOFF Jacqueline - MASSELIN Yolande
Messieurs LEMARCHAND Laurent - BUSSON Christophe- ROSSIGNOL Etienne
LEGOUPIL Jacques - BLAIS William's -

Était excusé : Monsieur Thomas FONTAINE qui a donné pouvoir à Monsieur Etienne ROSSIGNOL

Était absent : Monsieur GEOFFROY Frédéric

Mme Yolande MASSELIN a été élue secrétaire de séance.

Le Compte-rendu de la séance du 04 février 2009 ne soulève aucune remarque.

1 / Approbation du Compte Administratif 2008 :

Le Conseil Municipal, en présence Madame Lavergne, receveur municipal, examine le Compte Administratif de la Commune pour l'année 2008.

Après avoir pris connaissance, chapitre par chapitre de la section de fonctionnement et d'investissement, le Conseil Municipal, en l'absence de Monsieur le Maire qui a quitté la salle, et sous la présidence de la doyenne d'âge Thérèse Dupuis, approuve à l'unanimité le Compte Administratif avec les chiffres suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

| | |
|------------------------------|---------------------|
| Recettes : | 153 973, 76 € |
| Résultat antérieur reporté : | 44 285, 85 € |
| Dépenses : | - 108 881, 15 € |
| Excédent : | 89 378, 46 € |

SECTION D'INVESTISSEMENT :

| | |
|----------------------------|----------------------|
| Recettes : | 6 019, 85 € |
| Résultat antérieur reporté | - 2 869, 85 € |
| Dépenses | 7 718, 41 € |
| Déficit : | - 4 568, 41 € |

Vote pour : 8 Vote contre : 0 Abstention : 0

2 / Vote du Compte de Gestion 2008.

Le Conseil Municipal, en présence de Madame Lavergne, receveur municipal, examine le Compte de Gestion de la Commune pour l'année 2008.

Le Compte de Gestion étant en parfaite concordance avec le Compte Administratif de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'approuver le Compte de Gestion pour l'année 2008.

Suite de la réunion du 31 mars 2009....

Vote pour : 10 Vote contre : 0 Abstention : 0

3/ Affectation du résultat :

Le résultat d'investissement est de - 4 568, 41 € et le reste à réaliser de 4894, 00 €, il n'y a donc aucun besoin de financement.

Au compte 002 résultat de fonctionnement reporté, on reprend la somme de 89 378, 46 €

Vote pour : 10 Vote contre : 0 Abstention : 0

4/ Budget Primitif et Taux d'imposition .

Le Conseil Municipal, en présence de Madame Lavergne, receveur municipal, examine le Budget Primitif de la Commune pour l'année 2009.

Après avoir pris connaissance, chapitre par chapitre de la Section de Fonctionnement et de la Section d'Investissement, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif avec les chiffres suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : **253 421, 46 €**

Recettes : 164 043, 00 €

Résultat antérieur reporté : 89 378, 46 €

Dépenses : 253 421, 46 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : **42 382, 00 €**

Recettes : 37 488, 00 €

Déficit antérieur reporté : - 4 568, 41 €

Reste à réaliser : 4 894, 00 €

Dépenses 37 813, 59 €

Vote pour : 8 Vote contre : 0 Abstention : 1

Conformément au Budget présenté, le Maire propose que les taux d'imposition ne soient pas augmentés :

Taxe d'habitation = 10,86 %

Foncier bâti = 21,07 %

Foncier non bâti = 28,27 %

Vote pour : 9 Vote contre : 0 Abstention : 0

5/ Attribution des Subventions aux Associations .

Monsieur le Maire expose que :

- La Commune est sollicitée par de nombreux organismes pour l'obtention de subventions auxquels nous ne pouvons répondre favorablement.

- Compte-tenu du Budget de la commune, seules les associations suivantes se verront attribuer des subventions au cours de l'année 2009 :

| | | |
|--|--------------|-------------|
| - Comité des Fêtes de Sallenelles : | 250 € | |
| - Amicale des Sapeurs-pompiers d'Amfreville | | 60 € |
| - Comité de jumelage de Sallenelles | 150 € | |
| - Conseil des Parents d'Élèves du collège A.Kassler | | 60 € |
| - Amicale des Anciens Combattants de Bréville-Amfreville-Sallenelles | | 60 € |

- suite de la réunion du 31 mars 2009

| | |
|--|-------|
| - Amicale des Parents d'Élèves de l'École d'Amfreville | 60 € |
| - Amicale des Amis de la Bibliothèque d'Amfreville | 60 € |
| - Association Vanille - Café - Chocolat | 150 € |
| - Fanfare d'Amfreville | 150 € |

Vote pour : 10

Vote contre : 0

Abstention : 0

6/ Délibération à la signature de la convention relative à l'entretien d'un ouvrage.

Le Maire donne lecture de la Convention relative à l'aménagement d'un carrefour avec le lotissement du "Hameau de la Perruque" sur le domaine public routier départemental.

Cette convention est établie entre le Département du Calvados, la Commune de Sallenelles et la Société AlbionPromotion pour définir les modalités d'entretien de l'ouvrage sur le Domaine Public.

Vote pour : 8

Vote contre : 0

Abstention : 2

7/ Désignation de participants à la Commission "Accessibilité" au sein de CABALOR.

Demande de volontaires pour siéger à la Commission

Se sont portés volontaires : - Mr LEMARCHAND Laurent
- Mr ROSSIGNOL Etienne

8/ Questions diverses.

- Les Élections Européennes auront lieu le 07 juin 2009. Nous devons prévoir un tour de permanence au bureau de vote.
- Le même jour, une délégation de vétérans anglais sera reçu dans notre commune afin de commémorer le 65ème anniversaire du débarquement. Le repas sera à la charge de la commune.
- Nous devons commencer la réflexion au sujet d'un nouvel emplacement pour le cimetière.
- Lotissement de la "Vasque d'Or" : Un avis sur la création d'une voie nouvelle nous a été demandé par la DDE, est répondu défavorable.
- Des devis sont en cours pour la rénovation des gouttières de l'Hôtel de Ville et de la Salle des Fêtes.

La Séance est levée à 20 heures 40.

Le Maire,

Le Secrétaire,

Le Conseil Municipal,